

Pour les commerçants - associés de SNC, SCS, SCA - gérant de SARL - président de SAS - directeur général, directeur général délégué, président du directoire de SA - représentant d'un établissement en France d'une société étrangère :

■ **Etranger résidant en France**

- ▶ Ressortissant d'un Etat membre de l'UE, de l'Espace Economique Européen*, de la Suisse : passeport
- ▶ Ressortissant d'un Etat membre de l'OCDE* ou bénéficiant d'un accord bilatéral (Monaco, Andorre, Algérie) : titre de séjour en cours de validité
- ▶ Autres étrangers : titre de séjour + carte de commerçant étranger ou carte de résident (valable 10 ans)

■ **Etranger résidant à l'étranger**

- ▶ Ressortissant d'un Etat membre de l'UE, de l'Espace Economique Européen, de l'OCDE*, ou bénéficiant d'un accord bilatéral (Monaco, Suisse, Andorre, Algérie...) : passeport
- ▶ Autres étrangers : passeport + carte de commerçant étranger

■ **Membre du conseil de surveillance et administrateur**

■ **Etranger résidant en France**

- ▶ Ressortissant d'un Etat membre de l'UE, de l'Espace Economique Européen*, de la Suisse : passeport
- ▶ Autres étrangers : titre de séjour en cours de validité

■ **Etranger résidant à l'étranger**

- ▶ Ressortissant d'un Etat membre de l'UE, de l'Espace Economique Européen, de l'OCDE*, ou bénéficiant d'un accord bilatéral (Monaco, Suisse, Andorre, Algérie...) : passeport
- ▶ Autres étrangers : passeport

■ **L'espace économique européen et l'OCDE**

- * L'Espace économique européen (EEE) : outre les 25 Etats de l'Union européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.
- * L'OCDE : outre les états membres de l'UE, de l'EEE et la Suisse, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Turquie.